

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-CYR-LES-VIGNES
Séance du 8 septembre 2022**

Auteur : Gilles COURT, Maire
mis en ligne le 13/09/2022

Nombre de membres afférents au C.M. : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14 + 1 pouvoir

Le huit septembre deux mil vingt-deux à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles COURT, Maire.

Date de la convocation : 02/09/2022

Présents : CILLUFO Jean-Pierre, BLEIN Jacqueline, DENIS Bertrand, OLIVIER Murielle, DENIS Georges, PECHE Eric, DE PONCINS Arnaud, BISSAY Sylvain, CONTI Béatrice, BONNIER Corinne, PIAZZA BLANCHON Coralie, PONCET Romain et CROZIER Audrey.

Absente excusée : Mme LEBAIL Christine

Pouvoir : Mme LEBAIL Christine a donné pouvoir à M. PONCET Romain

Secrétaire de séance : M. PECHE Eric

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LA PLATEFORME SIG GEOFOREZ-EST

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que, la Communauté de Communes de Forez-Est a fait l'acquisition d'un SIG en mutualisation avec le SIEL-TE42. La CCFE porte les coûts d'acquisition et d'adhésion pour l'ensemble de Forez-Est afin de permettre à chaque commune de disposer d'un accès à la connaissance géographique de son territoire (Cadastre, Réseaux, Environnement, Adressage, etc...)

Afin de créer les accès communaux à la plateforme SIG « GéoForez-Est » il est nécessaire d'approuver et signer une convention entre la Communauté de Communes de Forez-Est et la commune de Saint-Cyr-les-Vignes. Cette convention fixe les modalités de la mise à disposition de la plateforme SIG.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité :

- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
A ST-CYR-LES-VIGNES, le 9 septembre 2022

Le Secrétaire de séance,
Eric PECHE

Le Maire,
Gilles COURT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202145-20220908-420220908-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2022
Affichage : 13/09/2022